

DURÉE



1 jour (7 heures)

PUBLIC



Tout utilisateur de chariot accompagnant occasionnel ou permanent

Opérateurs titulaires d'une Autorisation de conduite à renouveler.

PRÉREQUIS



Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation..

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gant, gilet haute visibilité) ; faute de quoi, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Conduire les transpalettes électriques à conducteur accompagnant dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de ce matériel.

Réaliser les opérations de gerbage / dégerbage.

Réaliser les opérations de stockage en palettier.

Réaliser les opérations de chargement et de déchargement.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du chariot

PROGRAMME

THEORIE

La réglementation

L'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur accompagnant

Caractéristiques, classification et éléments constitutifs

Dispositifs de sécurité, la plaque de charge...

Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution

Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques

Les principes de la conduite en sécurité

L'analyse des risques et les règles d'utilisation

Les équipements de protection individuelle

PRATIQUE

Exercices pratiques dans la conduite de chariot automoteur à conducteur accompagnant

PÉDAGOGIE

> Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation en toute sécurité du transpalette électrique, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule

> Moyens techniques

PC vidéoprojecteur, ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> Moyens humains

Formateur qualifié

CONDITION DE VALIDATION

Les évaluations des acquis théoriques et pratiques de la conduite d'un transpalette électrique à conducteur accompagnant sont réalisées en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices en situation de travail.